



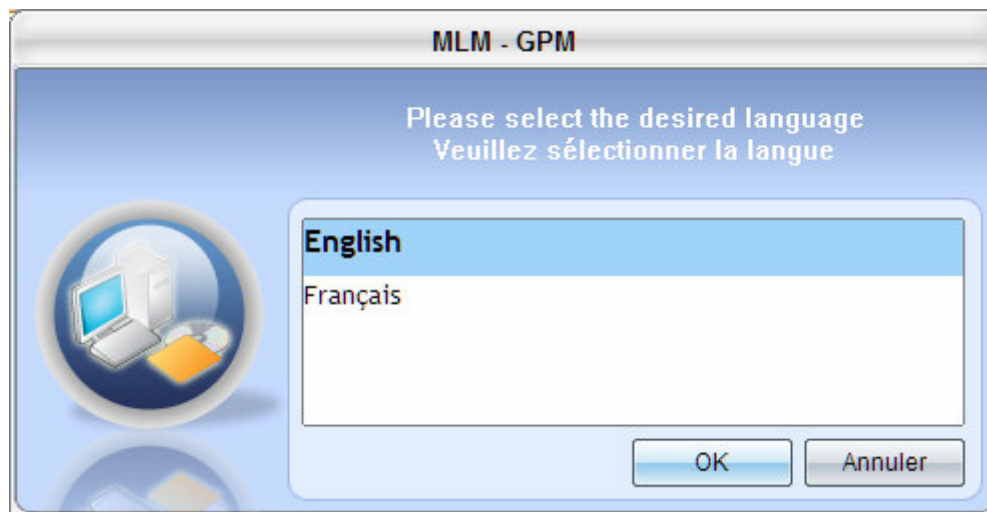
# Gestionnaire de Prêts Margill

## Installation

Téléchargez le fichier “Margill-Loan-Manager-Inst.EXE” et enregistrez, de préférence, sur le Bureau (*Desktop*) de votre ordinateur.

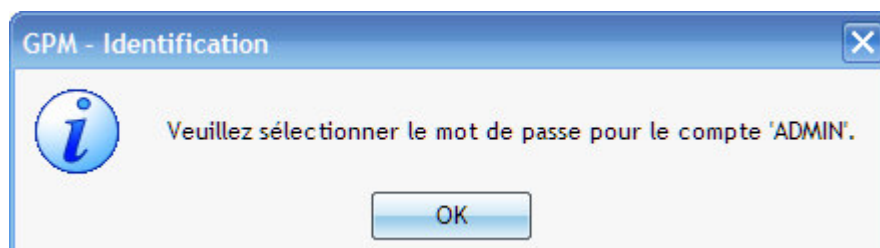
Pour les utilisateurs Windows Vista, voyez la dernière page de ce document.

Double cliquez pour installer et choisissez la langue.



Suivez les directives. Une fois l’installation sur l’ordinateur complétée, lancez le Gestionnaire de Prêts Margill (GPM).

On vous demandera d’entrer un mot de passe pour le compte Administrateur.



The dialog box has a blue title bar with the text 'Changement de mot de passe'. It contains two input fields: 'Nouveau mot de passe' and 'Confirmation du mot de passe', both with five black dots representing masked characters. Below the fields is a blue 'OK' button.

**ASSUREZ-VOUS DE NE PAS OUBLIER CE MOT DE PASSE !**

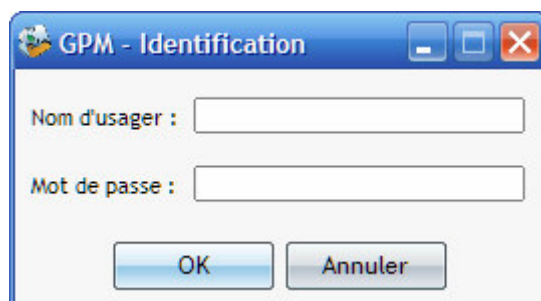
Le mot de passe est sensible à la casse (minuscules ou majuscules).

On vous demandera ensuite votre localisation. Le GPM crée certains paramètres pour votre localisation (tables d'intérêt et de taxes de vente).

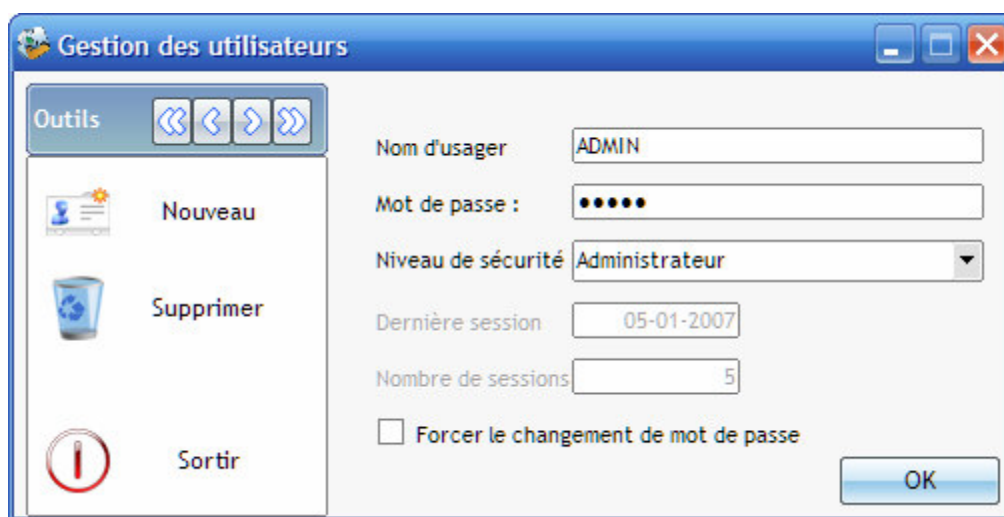
The dialog box has a blue title bar with the text 'Margill - Your Location - Votre localisation'. It contains the following text: 'Look at all the choices to obtain de best settings (these can be changed subsequently).', 'Vérifiez tous les choix du menu déroulant pour obtenir les paramètres les plus appropriés (ceux-ci peuvent être modifiés par la suite).', 'Please select your location', and 'Prière de choisir votre localisation'. Below this text are two dropdown menus: 'Continent' with 'North America - Amérique du nord' selected, and 'Country - Pays' with 'Canada' selected. At the bottom is a blue 'OK' button.

L'installation est maintenant complétée.

Pour le lancement par la suite, le Nom d'utilisateur sera: « ADMIN » et le Mot de passe sera celui choisi précédemment.



Celui-ci peut être modifié ultérieurement dans la fenêtre « Gestion des utilisateurs » (« Outils », « Utilisateurs »). D'autres utilisateurs peuvent être ajoutés avec divers niveaux de sécurité (voir le Guide de l'utilisateur avec la touche F1 pour plus amples renseignements).



## Créer le premier Dossier

Pour créer le premier dossier, allez à « Fichier », « Nouveau dossier ».

Si des fichiers étaient déjà créés dans « Margill *Édition Régulière* », utilisez la commande « Importer » du menu « Fichier » et sélectionnez le répertoire dans lequel sont sauvegardés les fichiers Margill (.FLC). Vous pouvez importer des fichiers de plusieurs répertoires en répétant la même procédure pour chaque répertoire.

## Fichier d'aide

Consultez le fichier d'Aide (F1) ou « Outils » « F1 - Aide ». Le fichier d'aide de GPM est très complet.

## Autres

La version en mode démo est une version complètement fonctionnelle mais valide 30 jours.

Après achat d'une licence, une clé d'activation sera requise pour l'activation permanente du Gestionnaire de Prêts Margill.

Le prix d'une licence est basé sur le nombre d'utilisateurs et sur le nombre de Dossiers (prêts ou autres) permis. Il est toujours possible d'augmenter le nombre de Dossiers permis dans le Gestionnaire en communiquant avec Jurismedia.

[www.margill.com/gpm](http://www.margill.com/gpm)

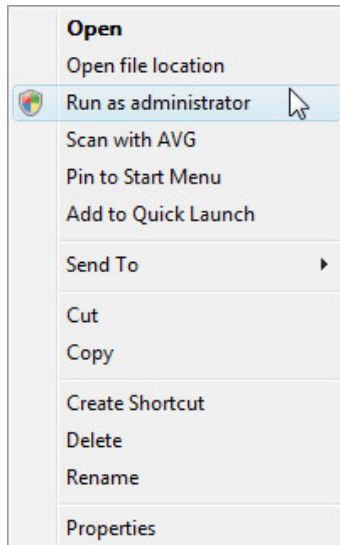
Pour les utilisateurs Vista, consultez la page suivante...



## Utilisation du Gestionnaire de Prêts Margill dans Windows Vista

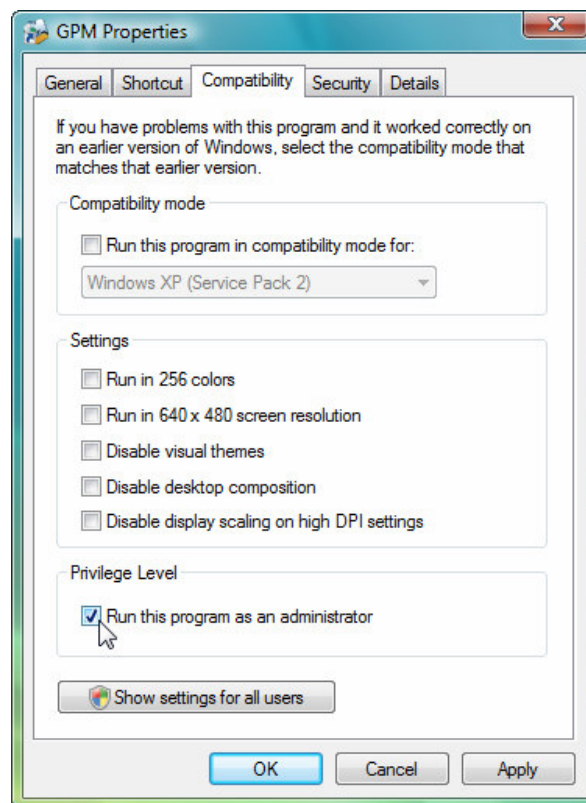
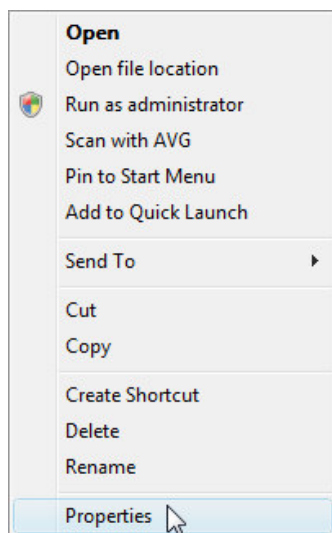


Windows Vista opère légèrement différemment de XP et des systèmes Windows précédents en offrant une sécurité plus contraignante (voir même exagérée).



Pour installer le Gestionnaire de Prêts Margill, vous devez être en mode **Administrateur** dans Vista. Pour exécuter en mode Administrateur, appuyez sur le fichier d'installation avec le bouton droit de la souris et choisissez «Exécuter en tant qu'administrateur» (voir écran anglais ci-contre).

Une fois installé, pour lancer le logiciel, soit lancer en mode Administrateur tel que décrit ci-dessus ou pour ne plus rencontrer cet irritant, cliquez sur l'icône du logiciel avec le bouton droit de la souris et allez dans «Propriétés» (voir écrans ci-dessous). Choisissez «Compatibilité» et «Niveau de privilège». Cochez «Exécuter ce programme en tant qu'administrateur».



Une autre étape souvent imposée par Vista est celle du «Contrôle de compte d'utilisateur» (*User Account Control*). Il faut alors «Autoriser» l'exécution du programme.